

NOM DE FAMILLE :

PRENOM :

NOM D'USAGE :

Admissibilité – jeudi 16/06/16

TCH CN externe – Gestionnaire financier et comptable
Session 2016 – Université d'Aix-Marseille



Ne rien inscrire

Concours ITRF Session 2016

CONCOURS EXTERNE
DE TECHNICIEN CLASSE NORMALE
DE RECHERCHE ET DE FORMATION

B.A.P. J Gestion et pilotage
Emploi type : Gestionnaire financier et comptable

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE
Jeudi 16 juin 2016

DUREE DE L'EPREUVE : 3 HEURES
COEFFICIENT 3

**Lisez attentivement les instructions figurant page 2 du présent dossier
avant de commencer à composer**

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Ce dossier constitue le sujet de l'épreuve et le document sur lequel vous devez formuler vos réponses. Il contient 13 pages numérotées de 1 à 13.

Il ne doit pas être dégrafé et devra être remis aux surveillants à l'issue de la composition.

Ecrivez soigneusement et n'utilisez pas de crayon à papier.

L'usage de la calculatrice non programmable est autorisé.

Les téléphones portables, ou tout autre appareil électronique, doivent être rangés et déconnectés. Ils ne devront pas être sortis ou consultés durant toute l'épreuve, même pour regarder l'heure.

Les réponses doivent être faites sur la copie, aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande entête de la première page du document mis à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve (dans le texte du devoir, en fin de copie...) mènera à l'annulation de votre épreuve.

Questions à choix multiple : entourez la/les bonne(s) réponse (s)

Questions de culture générale : 2,5 points

1. Quels sont les membres de droit du Conseil Constitutionnel ? (0,5)

- a. les anciens Présidents de l'Assemblée Nationale
- b. les anciens Présidents de la République
- c. les anciens Présidents du Sénat
- d. les anciens Présidents du Conseil économique, social et environnemental

2. De quand date la création de l'Union Européenne ? (0,5)

- a. 1892
- b. 1922
- c. 1942
- d. 1992

3. Combien de pays constituent actuellement l'Union Européenne ? (0,5)

4. Quels sont les Etats fondateurs de l'Union Européenne (CEE en 1957) ?(0,5)

- a. France
- b. Allemagne
- c. Italie
- d. Belgique
- e. Luxembourg
- f. Pays-Bas

5. Numérotez dans l'ordre croissant de la hiérarchie des normes en droit français : (0,5)

- a. Directive
- b. Loi
- c. Décret
- d. Arrêté
- e. Ordonnance
- f. Instruction

Questions sur l'organisation de l'enseignement supérieur et la recherche : 5,5 points

6. *Qu'est-ce qu'un EPSCP ? (0,5)*

7. *Qui est le ou la secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ? (0,5)*

8. *Que veut dire LRU ? Quels changements entraîne cette loi pour les Universités ? Développez en quelques lignes (1)*

9. En quoi consistent les investissements d'avenir ? Citez 2 types d'appel à projets entrant dans le cadre des investissements d'avenir. (1)

10. A quoi correspondent les sigles suivants ? (0,5)

- a. ANR :
- b. FEDER :
- c. CNRS :
- d. UMR :

11. Citez 3 organismes de Recherche ? (0,5)

12. Combien de corps regroupent les personnels ITRF ? Nommez-les. (0,5)

13. Citez 4 missions de l'université (0,5)

14. Citez 3 des instances de l'université (0,5)

Questions financières et comptables 12 points

15. *Donnez une définition du budget (0,5)*

16. *Citez les trois grandes masses budgétaires (0,5)*

17. *Comment et par qui est nommé un agent comptable ? (0,5)*

18. *Les comptes d'une Université passée aux RCE font l'objet d'une certification annuelle par : (0,5)*

- a. L'Etat
- b. La Cour des Comptes
- c. Les commissaires aux comptes
- d. La Chambre Régionale des Comptes

19. *Parmi les comptabilités suivantes, laquelle permet l'analyse des coûts ? (0,5)*

- a. La comptabilité analytique
- b. La comptabilité générale
- c. La comptabilité budgétaire

20. Que signifie la fongibilité asymétrique ? (0,5)

21. Citez les grands principes budgétaires des finances publiques et donnez une définition : (1)

22. Donnez une définition du Service fait (1)

23. Expliquez le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable (1)

24. Qu'est-ce qu'un Service Facturier ? (1)

25. Quelles sont les principales ressources financières d'une Université ? (0,5)

26. Lorsqu'un établissement public n'a pas respecté les délais de paiement d'une facture, il calculera et paiera au fournisseur : (0,5)

- a. des intérêts moratoires
- b. des pénalités de retard
- c. des remises gracieuses
- d. des frais bancaires

27. Qu'est-ce que le compte financier d'un E.P.S.C.P. ? Qui l'établit ? (1)

28. Que signifie le terme de régisseur ? Quelle est la différence entre une régie d'avances et une régie de recettes ? (1)

29. Dans le code des marchés publics, quels sont les grands principes de l'achat public ? (1)

30. Que signifie GBCP et que cela induit-il pour les organismes publics (1)

Sujet technique 1 : 14 points

Vous êtes technicien dans un laboratoire et collaborez à la préparation d'un contrat de recherche.

Le contrat débute le 1^{er} juillet 2016.

Le financement est de 300 000€ perçu comme suit :

30% à la signature

40% à la moitié du contrat, après envoi d'un rapport intermédiaire

30% à la clôture, après envoi d'un rapport final, trois mois après la fin du contrat.

Les besoins pour le contrat sont :

En personnel, un agent contractuel rémunéré pendant la totalité du contrat avec un salaire brut de 2000€/mois.

Un besoin en matériel pour 100 000 €. Un mapa sera lancé au début du contrat. Il faut compter deux mois pour sélectionner le fournisseur et quatre mois pour la livraison.

Le restant représente un besoin récurrent de 3600€/mois de fonctionnement.

A l'aide de ces informations vous remplirez le tableau ci-dessous.

	2016	2017	2018	2019
recette				
PERSONNEL AE				
PERSONNEL CP				
FONCTIONNEMENT AE				
FONCTIONNEMENT CP				
INVESTISSEMENT AE				
INVESTISSEMENT CP				

Sujet technique 2 : 6 points

Vous devez préparer un bon de commande pour un service.

Celui-ci comprend :

- 12 produits A d'un cout unitaire de 5€ HT avec une TVA de 5,5%
- 20 produits B d'un cout unitaire de 10€ HT avec une TVA de 20%
- 100 produits C d'un cout unitaire de 1€ HT avec une TVA de 2,1%
- 40 produits D d'un cout unitaire de 11€ HT avec une TVA de 5,5%.

Vous donnerez le montant TTC de la commande.